



## NOTICE INSCRIPTION

### RESTAURANT SCOLAIRE « RESTOMINO » 2022/2023

Chers parents,

Afin de préparer au mieux la rentrée prochaine, il vous faut inscrire votre enfant au Restaurant Scolaire (*obligatoire même pour un seul repas dans l'année*).

Pour cela, nous vous transmettons les documents relatifs à l'inscription via le cartable de votre/vos enfant(s).

**Merci de bien vouloir nous retourner l'inscription complète le MERCREDI 22 JUIN 2022 LORS DE LA PERMANENCE QUI AURA LIEU DE 19H00 A 20H00 A LA SALLE ST ANDRE (salle des fêtes) ce qui facilitera le travail des bénévoles et salariés.**

**Pour que l'inscription soit validée : le dossier doit être complet et la famille doit être à jour des paiements de l'année précédente.**

Dans le dossier vous trouverez :

- Fiches Familiale de renseignements 2022/2023 (obligatoire)  
*Une pour la Fédération Familles Rurales Vendée et une pour le Restaurant scolaire.*
  - A compléter / modifier / vérifier les informations sur les deux volets :
    - *Indiquer en haut « Année 2022/2023 »*
    - *Cocher Régulier ou Occasionnel selon votre situation*
    - *Type de règlement*
    - *Cocher les 2 cases en bas à gauche*
  - Dater et signer en bas à droite
- Fiche Autorisations (obligatoire)
  - A compléter, dater et signer par les parents et les enfants.
- Règlement intérieur
  - A conserver
- Carte d'Adhérent Familles Rurales 2022 (*facultatif - réduction de 0.14€ par repas*)
  - Fournir une copie de la carte de l'année 2022 à votre nom
- RIB (facultatif)
  - A fournir pour la mise en place du prélèvement ou pour tout changement de coordonnées bancaires.

**La permanence est proposée en même temps que l'assemblée générale à la SALLE SAINT ANDRÉ le Mercredi 22 Juin de 19h00 à 20h00.**

**Pour réceptionner et vérifier vos dossiers, répondre à vos questions, souscrire à l'adhésion Familles Rurales 2022 et bénéficier des tarifs adhérents.**

**Vous pourrez également découvrir les différents services proposés par l'association Familles Rurales et rencontrer les bénévoles !**